

ANNEXES à l'arrêté n° 449 CM du 26 mars 2021**Annexe 1 - Schéma vaccinal complet****VACCIN « COMIRNATY » (PFIZER) :**

- 2 doses reçues dans un intervalle minimum de 21 jours
- OU
- En cas de covid-19 antérieure pouvant être confirmée par présentation d'un résultat positif à un test de dépistage de laboratoire de la covid-19 par test antigénique ou RT-PCR ou par un test sérologique positif sur prélèvement sanguin : 1 dose reçue trois à six mois après l'épisode de covid-19.

VACCIN « COVID-19 VACCINE MODERNA » :

- 2 doses reçues dans un intervalle minimum de 28 jours
- OU
- En cas de covid-19 antérieure pouvant être confirmée par présentation d'un résultat positif à un test de dépistage de laboratoire de la covid-19 par test antigénique ou RT-PCR ou par un test sérologique positif sur prélèvement sanguin : 1 dose reçue trois à six mois après l'épisode de covid-19.

VACCIN « COVID-19 VACCINE ASTRA ZENECA » :

- 2 doses reçues dans un intervalle de 4 à 12 semaines (28 à 84 jours)

VACCIN « COVID-19 VACCINE JANSSEN » (JOHNSON&JOHNSON) :

- 1 dose reçue